

## **FRANCE RELANCE : Avec « Créer sa réussite », BGE vise l'insertion de 9 000 personnes par l'entrepreneuriat**

**BGE déploie partout en France « Créer sa réussite », un programme d'insertion par l'entrepreneuriat. Avec ce dispositif à l'initiative du Ministère du Travail de l'Emploi et de l'insertion dans le cadre de France Relance et du plan 1 jeune 1 solution, le groupement a pour objectif d'accompagner 9 000 personnes sans activité professionnelle stable dont près de 3 000 jeunes vers la création d'entreprise ou vers un emploi pérenne d'ici fin 2022.**

Selon l'INSEE<sup>1</sup>, en France, 1 jeune sur 5 est au chômage 1 à 4 ans après sa sortie de formation initiale. Par ailleurs, 55% et 79% de ces jeunes respectivement peu diplômés ou diplômés du secondaire sont actifs contre 92% des diplômés du supérieur.

Pour y remédier, le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'insertion a lancé un appel à projets dans le cadre de [France Relance](#). Le réseau BGE a été retenu et propose dès à présent « Créer sa réussite », un parcours d'accompagnement sur-mesure qui vient en complémentarité des dispositifs existants sur les territoires. Il permet à chacun d'imaginer l'entrepreneuriat comme une alternative crédible au salariat et de sécuriser les parcours professionnels. Il se compose au préalable d'un entretien de « positionnement » chargé de déterminer la suite du parcours avec l'apprenant. En fonction de son projet, le bénéficiaire alternera ateliers collectifs et accompagnement individuel, avec 3 axes communs à tous les parcours :

- La mise en situation
- L'appropriation d'une culture économique propre à l'entrepreneuriat
- La montée en compétences (savoir-faire et savoir-être) indispensables pour endosser le costume d'entrepreneur et hautement valorisables dans le cadre d'un retour vers l'emploi.

Durant ce parcours, les thématiques de la viabilité économique, la stratégie commerciale, et la maîtrise des outils numériques dans le cadre d'un projet entrepreneurial, seront particulièrement travaillées.

### **Un programme au service du rebond**

En 40 ans d'existence, BGE constate globalement que seulement 30% des personnes accompagnées (quel que soit le profil) ont un projet économiquement viable et une bonne adéquation personne – projet permettant d'aller jusqu'à l'immatriculation. Avec ce programme, l'objectif est de donner la possibilité au plus grand nombre d'explorer la création d'entreprise comme solution, mais en aucun cas de pousser à la création des personnes ayant un projet entrepreneurial fragile et non pérenne.

Pour les 70% qui ne créeront certainement pas, l'enjeu est de s'appuyer sur les compétences acquises et repérées pendant le parcours entrepreneurial pour muscler leur employabilité et faciliter leur retour à l'emploi. Notamment à travers un lien étroit avec le SPE afin que ces nouvelles compétences ouvrent des perspectives et débouchés.

### **Deux partenaires pour optimiser l'impact**

BGE associe l'expertise de deux partenaires pour renforcer l'impact de ce programme :

WebForce3 donnera accès à des formations sur le numérique et vers les métiers en tension à ceux qui n'iraient pas au bout de leur projet entrepreneurial,

---

<sup>1</sup> INSEE : Insertion professionnelle édition 2020

